

<b>Zeitschrift:</b>	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
<b>Herausgeber:</b>	Université de Lausanne, Faculté des lettres
<b>Band:</b>	- (1986)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Théorie de l'énonciation et discours sociaux
<b>Autor:</b>	Fisher, Sophie / Veron, Eliséo
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-870844">https://doi.org/10.5169/seals-870844</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## THÉORIE DE L'ÉNONCIATION ET DISCOURS SOCIAUX

Les discours sociaux, telles certaines productions de la presse mensuelle ou hebdomadaire, jouent autant sur le texte que sur l'image ou sur la mise en page pour construire leur identité. Cet article propose un type d'analyse qui, tout en respectant l'objet étudié, construit des repères permettant d'intégrer le bidimensionnel (image) et le linéaire (texte) en une approche suffisamment généralisable pour s'appliquer à d'autres corpus présentant des caractéristiques similaires.

Traiter des corpus hétérogènes comme ceux de la presse écrite, pose d'emblée un problème à la fois théorique et méthodologique: comment, sans tomber dans la simple glose, rendre compte d'ensembles composites, où des phénomènes comme l'image et la mise en page se mêlent à l'écrit.

Le choix d'une approche est ici lié au fait que nous avons affaire à des «paquets» qui comportent un entrelacement d'agencements signifiants dont chacun renvoie à des opérations de nature différente. Il est donc nécessaire d'élaborer une démarche suffisamment puissante pour englober non moins de trois modes de fonctionnement: l'un renvoyant à l'ordre strict d'un parcours (la lecture des caractères, de l'écriture); un autre (celui des images photographiques) permettant au lecteur d'organiser l'accroche visuelle selon un ordre qui n'est pas linéaire; un troisième (celui de la mise en page et des variations typographiques) qui implique, comme l'image, un faisceau non linéaire de parcours, mais qui ne renvoie pas à un processus de reconnaissance de formes associé à des opérations de référenciation, mais plutôt à un champ de modalisations comparable (mais en partie seulement) à celui des variations d'intonation<sup>1</sup>. En ce sens, une analyse purement linguistique ne peut donner qu'une prise tout à fait insuffisante sur ce genre de matériel.

Dans un texte publié il y a déjà plus de dix ans, qui se proposait de traiter conjointement d'une séquence linguistique à caractère argumentatif et de son support graphique (l'annonce publicitaire en tant qu'objet perçu comme un tout), nous avions en fin de compte proposé une analyse des procédures linguistiques des effets de sens qu'un destinataire à l'approche plus ou moins subtile pouvait envisager<sup>2</sup>. Cet exercice avait été rendu d'ailleurs plus aisés par le choix (facile) d'une publicité dont l'anomalie résidait justement dans la prééminence de l'écrit sur le figural.

Il s'agissait d'y repérer la trace d'opérations linguistiques reconstructibles comme autant de points de vue d'énonciateurs différents devant/face à un texte, ceci impliquant un travail en reconnaissance.

La question qui se pose à présent est celle de ne pas nous limiter aux seules séquences linguistiques et d'y intégrer la configuration perçue. Même si une page de revue comprend du texte, celui-ci se lit par rapport au cadre, aux images, à une certaine graphique, à un certain agencement de l'espace de la page, le tout constituant l'objet perçu. Face à ce genre d'objet, il nous paraît nécessaire d'élaborer une approche dépassant la description pour s'intéresser aux fonctionnements. Nous considérons qu'une théorie de l'énonciation doit permettre de centrer l'analyse sur des pratiques (langagières ou d'un autre type) à partir des opérations qui les mettent en œuvre. Pour reprendre une idée proposée par l'un d'entre nous, on posera que «les fonctionnements discursifs socialement pertinents traversent la matière signifiante sans se soucier des frontières qui, à d'autres fins, ont pu être tracées... [...] l'analyse discursive est indifférente à la distinction entre syntaxe, sémantique et pragmatique»<sup>3</sup>.

Il n'est pas inutile de rappeler à cet égard que ce sont précisément certains découpages isolant le linguistique de ses supports sensibles (corps, inflexions modulantes de la voix, interférences, etc.) qui ont conduit à cette tri-partition, qui semblait méthodologiquement pertinente dans un contexte théorique qui revenait à mettre à plat l'objet en le linéarisant.

Pour aborder des objets complexes comme celui que nous nous donnerons ici, nous avons besoin de modèles capables de saisir des fonctionnements qui sont hétérogènes dans leur composition, mais qui produisent néanmoins un effet unitaire. De tels modèles, où pouvons-nous les trouver? La question est importante, dans la mesure où l'enjeu reste celui du statut du linguistique, et par là même celui de la cohérence globale de la démar-

che, lorsque cette dernière comporte des analyses qui concernent à la fois du linguistique et du non-linguistique.

### *Théorie de l'énonciation et relations inter-sujets*

Il nous semble que dans le cadre d'une problématique qui est (tout au moins au départ) proprement linguistique, la formulation actuelle de la théorie de l'énonciation par Antoine Culoli constitue une approche extrêmement fructueuse, et ceci à un double titre. D'une part, elle *enracine dans le cognitif* des procédures linguistiques formalisées de façon non séquentielle. D'autre part, cette démarche «abstractisante» ne résulte pas d'un intérêt pour des phénomènes «translinguistiques» ou «non linguistiques»; elle ne traduit pas une quelconque volonté de faire une «linguistique élargie»; elle découle, bien au contraire, *de contraintes qui touchent au fonctionnement même du langagier*. Le passage du linguistique au cognitif est inséparable ici d'une conscience de l'activité constructive du linguiste, amené à se donner, pour saisir les fonctionnements qu'il étudie, des objets méta-linguistiques. Ces objets méta-linguistiques, interprétés comme des modèles de fonctionnements cognitifs, peuvent comporter des propriétés spatio-temporelles qui leur sont propres, mais ils ont l'avantage d'être définis «en amont» de contraintes telles que la linéarité unidimensionnelle de l'oral et de l'écrit.

Nous caractériserons rapidement le point de vue de A. Culoli en nous rapportant à deux étapes de la formalisation de sa démarche, afin de mieux cerner cet aspect «abstractisant» où réside, à notre avis, sa fécondité.

Au centre de la problématique, l'activité *modalisante* d'un sujet énonciateur.

Si nous partons du fait que tout traitement formel du langage suppose des contraintes et des simplifications, de même que des rappels à l'histoire des multiples tentatives précédentes, on peut prendre pour exemple des dichotomies telles que le couple *modus / dictum* ou, dans la présentation de A. Culoli, *modalité / lexis*<sup>4</sup>.

A travers Bally, le premier couple prend appui dans la tradition classique du traitement du «logos»: le second a été posé pour mettre en évidence les relations entre l'activité du sujet énonciateur (dont relève la modalité) et la matière linguistique: la *lexis* comme lieu de cristallisation possible de cette activité.

La *lexis* peut se concevoir comme une matrice au statut complexe, à mi-chemin entre le notionnel et ce qui est véhiculé par les

contraintes lexicales: les opérations de modalisation joueront sur la lexis de manière à produire un objet linguistique attestable.

Dans ce qui suit, nous ne nous occuperons pas de la lexis, mais du système des modalités proposé par A. Culoli dans deux moments de sa formulation. Deux moments qui diffèrent à notre avis par la place centrale prise par le traitement formel du notionnel et de la notion.

L'intérêt principal d'une théorie de l'énonciation pour l'étude des discours sociaux tient à l'introduction du modèle du sujet énonciateur, à condition de le concevoir non pas comme un sujet effectif ou «réel» (ce qui renvoie à une théorie «empiriste» de l'énonciation, condamnée à rester enfermée dans l'univers de la parole) mais comme un sujet «théorique» ou, plus précisément, comme un modèle méta-linguistique qui s'avère nécessaire pour fonder la description des fonctionnements cognitifs<sup>5</sup>.

A. Culoli distingue quatre modalités qui ne sont pas homogènes mais qui constituent, comme nous espérons le montrer, un système dont la clé de voûte est fournie par l'intervention de la relation inter-sujets.

Les modalités linguistiques n'ont pas à être décalquées des modalités logiques. Cependant, tout comme en logique des propositions, un certain nombre de procédures modales portent sur le contenu propositionnel. Ce sont celles qui indiquent différents jugements sur l'énoncé. Le *nécessaire*, le *possible*, que A. Culoli range dans ses Modalités-2, en sont de bons exemples. Il n'est donc pas étonnant qu'elles apparaissent, dans une première formulation, comme très proches des modalités traditionnelles.

Il en est de même, en quelque sorte, avec l'*assertion* (Modalités-1). Sa place primordiale se justifie dans la mesure où cette notion est liée à la prédication. Il s'agit en fait de poser une formule linguistique, affirmativement ou négativement, comme *validable*, c'est-à-dire comme référenciable.

Dans ces deux cas de figure, *postuler un sujet énonciateur constitue la condition minimale de la prise en charge*.

Il en est de même pour les Modalités-3, qui constituent la dimension «affective», «appréciative», centrée cette fois sur Ego. Par l'intermédiaire des *appréciatifs*, des distances, des non-prises en charge ou des jugements auto-centrés peuvent être formulés. C'est, en définitive, le refuge du «moi, je pense que», où la validation renvoie à l'image spéculaire de Je.

Les Modalités-1 et -2, en revanche, «ouvrent» sur ce que l'on pourrait appeler soit un jugement universel (il est nécessaire que),

soit un jugement localisé mais qui implique des procédures qui font appel à la co-référenciation: l'énoncé est posé comme étant recevable de la *même* manière par tout autre co-énonciateur. C'est là que réside, à notre avis, la principale différence d'avec les Modalités-3, où la référenciation équivaut à la validation *par Ego* d'un référentiel extérieur.

On voit que ces trois modalités ont leur origine en un énonciateur unique. Ce qui éloigne, jusqu'ici, ce schéma des autres théories des modalités est l'introduction de modes de validation différents: centrés sur l'«objectivité» — pour employer une expression traditionnelle — dans les cas de M-1 et M-2; centrés sur la «subjectivité» dans le cas de M-3

L'originalité de la théorie de A. Culoli consiste à introduire, par le biais des Modalités-4, une relation modale qui met en jeu Ego et Alter, l'énonciateur et le co-énonciateur. L'exemple le plus parlant de ces modalités inter-sujets est celui de l'injonction.

Comme toute autre formule linguistique qui implique *dans sa forme* la présence du co-énonciateur, l'injonction suppose des opérations difficiles à décrire et extrêmement complexes, car elles exigent une approche méta-linguistique très précise. Restons pour un instant sur ce problème de l'injonction, qui nous paraît capital par rapport à l'articulation entre la problématique linguistique et celle de la discursivité sociale.

Considérons les énoncés suivants:

- (1) Ne reste pas là à me regarder bêtement
- (2) Fais gaffe!

Ces énoncés sont, si l'on peut dire, des injonctions «classiques», qui ne sont pas seulement des assertions simples, dans la mesure où ils impliquent ce que l'on décrit habituellement comme un ordre, un souhait, une adresse à un co-énonciateur dont on pose d'emblée la *co-présence*. Contemporains (co-temporains) de l'énonciation, comportant des marques du co-énonciateur comme la deuxième personne ou le mode du verbe (par opposition à son «temps»), comportant aussi des marqueurs qui sont à la frontière du linguistique et du para-linguistique, tels que «!», (1) et (2) ont la particularité de se présenter souvent comme des transcriptions de l'oral, comme des formulations, dans l'écrit, de pratiques sociales réglées.

Il est clair que ce genre d'interpellations nous met face à une activité de langage non décalée par la temporalité et qui ne s'entend qu'au présent de l'énonciation. Il est clair aussi que la

rupture par rapport aux Modalités-1 est radicale car, malgré cet ancrage dans le présent de l'énonciation, la construction du co-énonciateur introduit une *indétermination* fondamentale quant aux valeurs de vérité de ces énoncés, dans la mesure où ces valeurs ne peuvent plus être considérées comme entièrement «prises en charge» par un énonciateur unique (que ce soit «objectivement» ou «subjectivement»).

Considérons maintenant deux autres énoncés:

- (3) Défense d'entrer
- (4) Chien méchant

Ils appellent plusieurs remarques quant à leur enracinement dans des relations co-énonciatives. De par leur forme même, ils supposent un co-énonciateur *anonyme*, et ceci n'est pas séparable du fait que nous avons affaire à de l'écrit, et non pas à de l'oral: (3) et (4) s'adressent à *quiconque* pourrait avoir l'intention d'entrer. Ils supposent en même temps, et par conséquent, *que la possibilité d'entrer existe*. A l'oral nous aurions besoin, d'abord, d'un gardien en chair et en os, et ce gardien ferait vraisemblablement appel à des formules d'adresse explicites à la deuxième personne, du type: «Vous ne pouvez pas entrer, Monsieur (ou Madame)», accompagnées probablement de gestes de blocage de l'entrée. Le gardien en question faisant défaut, l'injonction d'interdiction d'entrée ne prend son sens qu'au voisinage de l'entrée définissant précisément la possibilité qu'il s'agit de neutraliser. C'est pourquoi (3) et (4) ont une valeur *déictique* qui n'est pas prise en charge par une marque linguistique, mais qui résulte de l'environnement de localisation de l'énoncé. Ils ont, en même temps, ce que nous serions tentés d'appeler *une valeur co-énonciative de présent*, dans la mesure où l'interdiction sera actualisée par chaque destinataire lisant l'énoncé écrit qui lui est, *de par le fait même qu'il le lit*, adressé: car le fait, pour ce destinataire, de se trouver en conditions de lire l'énoncé, coïncide avec le fait de se trouver dans le voisinage de l'entrée en question, ce qui actualise la possibilité de la franchir. Dire de (3) et de (4) que ce sont des énoncés qui supposent un co-énonciateur anonyme («*quiconque*») revient à dire, on le voit, que c'est au co-énonciateur de prendre en charge les opérations aboutissant à le définir comme destinataire interpellé par l'énonciation de l'énoncé. Des opérations co-énonciatives plus complexes seraient en jeu si nous avions, par exemple:

**(5) Défense d'entrer à toute personne étrangère à l'établissement**

A noter que la restriction opérée dans (5) sur la classe de destinataires envisagés rend cette injonction paraphrasable par un énoncé d'apparence purement descriptive:

**(5') Entrée du personnel**

Il est clair que (5') nous apparaît de prime abord comme une phrase nominale *assertable*, dans la mesure où on la considérera comme équivalente à «Ceci est l'entrée du personnel». Or, sa relation paraphrastique avec (5) nous montre bien qu'on aurait tort d'interpréter (5') comme équivalente à une assertion simple: son *ancrage déictique* l'investit d'une fonction d'interdiction.

Ce n'est pas tout. L'énoncé (4) semblerait à première vue être de l'ordre des Modalités-3, comportant une opération d'appréciation, paraphrasable par «Il y a (ici, dans cette maison, au-delà de cette porte) un chien méchant», et même, dans certains cas, par: «Ceci est un chien méchant» dans la mesure surtout où, le destinataire interpellé se trouvant en condition de lire l'énoncé, c'est-à-dire près de la porte sur laquelle ce dernier est écrit, nous pouvons supposer qu'il sera simultanément en conditions de voir le chien en question, qui se sera rapproché de la porte pour regarder l'intrus. Mais (4) est encore plus complexe du point de vue des relations inter-sujets, car l'opération «appréciative» qu'il contient («méchant») n'est pas réductible aux Modalités-3, elle n'est pas réductible à «Moi, je pense que ce chien est méchant». L'énoncé (4), en effet, est plutôt équivalent à: «Ceci est un chien que *vous* trouverez méchant». Autrement dit, *il s'agit d'une Modalité-4 qui contient l'hypothèse d'une énonciation qui sera une Modalité-3 énoncée par le co-énonciateur... s'il franchit la porte.*

Pour rendre compte de la complexité de ces phénomènes, une approche en termes de relations inter-sujets permet de re-situer l'analyse des agencements syntaxiques en tenant compte des régulations provenant précisément de ce type de relations, et qui constituent le noyau de l'activité énonciatrice.

Nous résumerons ce point en proposant deux interprétations «figurales» du système des modalités. La première, linéaire, se propose de montrer comment les modalités portent sur la lexis et *en même temps* s'ancrent dans la relation énonciateur/co-énonciateur. Nous utilisons volontairement des symboles logiques

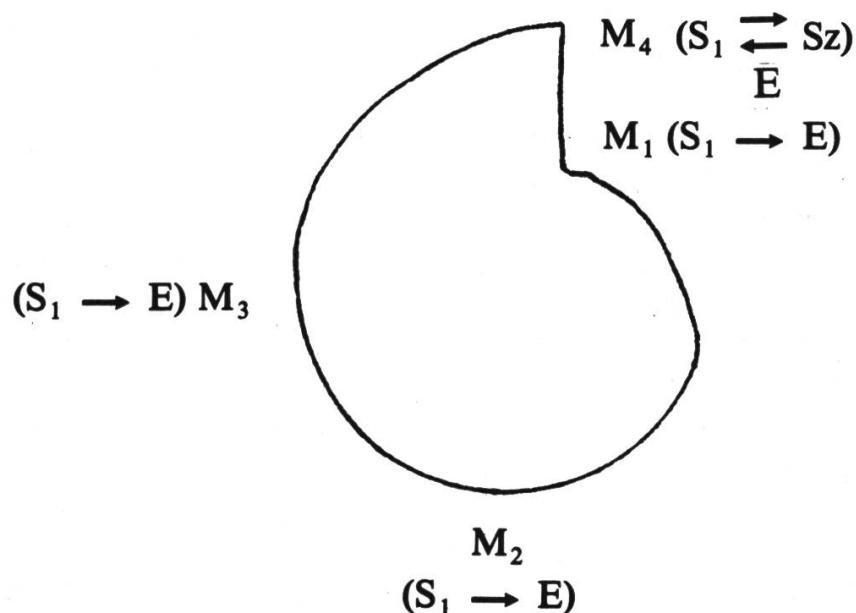
pour suggérer que la logique des propositions et la linguistique qui distingue le *modus* du *dictum* respectent un certain type d'interprétation du langage.

M-1	M-2	M-3	M-4
$\vdash p$	$\diamond p$	$\veeop. p$	$\vdash p$
	$\square p$		$\diamond p$
			$\veeop. p$

EGO

EGO + ALTER

Un autre type de «figuration» devrait permettre d'éclaircir le bouclage du système, par une représentation «en came» qu'A. Culoli a utilisé à plusieurs reprises<sup>6</sup>, en particulier pour traiter du système des pronoms personnels.



où =	$S_1$	= sujet énonciateur
	$S_2$	= co-énonciateur
	E	= énoncé
	→	= porte sur, vise
$M_1, M_2, M_3$		= modalités centrées référentiellement sur Ego
$M_4$		= modalité intersujets, dont l'injonction est une des spécifications
$M_1 \dots M_4$		= dans la composition des modalités, la relation $M_4$ (intersujets) est prégnante

L'analyse du fonctionnement de la structure de «came» devrait permettre d'indiquer l'agencement des modalités dans leur complexité. En effet, les modalités M-1, M-2 et M-3 ont en commun de *porter sur* E, énoncé produit ou réseau de relations dans une autre étape de la production de E: dictum ou lexis, à partir de  $S_1$ . En partant de l'incidence de l'activité énonciatrice de S, cette réécriture permet de situer le décrochage qui a lieu lorsque Ego vise Alter à travers l'énoncé, ce qui est le cas de M-4. La représentation en came montre que les modalités se conjuguent lorsqu'on passe de la visée concernant un énoncé à la visée concernant Alter. Ce décrochage a par ailleurs la vertu de signaler la prégnance du modèle inter-sujets sur le modèle centré sur l'énonciateur.

Or, si dans le cadre d'une problématique purement linguistique cette conjugaison est déjà visible dans des phénomènes tels que l'injonction, où nous sommes amenés à postuler une composition entre M-1 et M-4, elle devient la règle lorsqu'on traite des phénomènes discursifs. Autrement dit, notre hypothèse consiste à poser qu'en analyse des discours, *c'est le deuxième «tour» de la came que l'on est amené à parcourir*, et que, par conséquent, nous avons toujours affaire à des compositions entre des modalités. En analyse des discours, *la moindre assertion suppose déjà un faisceau de relations inter-sujets*. Du point de vue du déroulement des suites linguistiques, l'opération de réitération de la «came» devrait servir à la description d'enchaînements discursifs qui conservent la corrélation entre modalités.

La deuxième formulation de la théorie d'Antoine Culoli, qui se trouve pour l'essentiel présentée dans son cours de DEA<sup>7</sup>, tout en restant sur le plan linguistique car on se donne *toujours* des expressions attestables, traite de façon formellement différente les opérations mises en jeu. Prenons par exemple le cas d'énoncés où

la composition des modalités implique «un décrochage par rapport au plan de l'assertion» (p. 83). Comme le signale A. Culoli, c'est en particulier le problème du *possible*. On se trouve devant un *avenir* qui est posé comme étant visé par l'énonciateur, mais qui, du point de vue complexe de la relation entre un événement non encore produit et la «prédition» de son accomplissement, laisse ouvert un espace énonciatif qui amène à envisager «au moins deux chemins» (p. 84). D'où une approche topologique qui, mettant en relation le plan de l'énonciation, du sujet énonciateur en tant qu'origine, et le plan des «représentations», introduit un écart, une distance, qui permet de travailler, non plus avec des formes linguistiques mais avec des notions. En ce sens, le «décrochage» dû à l'opération d'énonciation permet de «construire des *substituts détachables de la réalité*. C'est cela que nous (A. Culoli) appelons *représentations*: la construction de représentants qui vont nécessairement être des désignations» (p. 86).

Parler en terme de «chemins» implique donc de donner un métalangage opératoire. Il s'agit ici de construire une topologie dont l'origine se trouve dans des choix doubles: (a) l'énonciateur pose au co-énonciateur les conditions (et les limites) de son interprétation, et (b) la validation de la construction proposée est «renvoyée» au co-énonciateur.

C'est dans cette perspective, bien plus abstraite, qu'il nous semble possible de traiter de formes des discours sociaux qui ne sont pas uniquement langagières, car elles intègrent texte, image et mise en espace du discours en une configuration dont les contraintes ne relèvent pas seulement de la linéarité.

L'approche d'A. Culoli a donc un double avantage. Elle fait d'une part apparaître la problématique des relations inter-sujets à l'intérieur même de la linguistique. D'autre part et par voie de conséquence, elle amène à construire des outils plus abstraits, destinés à cerner des opérations cognitivo-langagières, outils qui s'avéreront ainsi plus puissants que d'autres pour traiter des opérations discursives, d'autant plus que ces dernières comporteront l'intervention de matières signifiantes non linguistiques.

Dans ce qui suit, nous présenterons quelques exemples de description d'opérations énonciatives dans un domaine spécifique de la discursivité sociale: la presse écrite, et à l'intérieur de ce domaine, dans un secteur particulier: celui des magazines féminins<sup>8</sup>. Notre objectif est de donner une idée des problèmes que soulève ce type d'analyse, et des outils qu'il faut mettre au point pour les traiter. Et notre conviction est que, en affrontant

ces problèmes, on peut du même coup faire avancer à la fois la théorie de l'énonciation, en la libérant de l'empirisme qui semble inévitablement attaché à la seule étude du sujet locuteur, et la théorie des médias, dont l'analyse en termes de stratégies énonciatives nous paraît être aujourd'hui la condition même de son développement.

*Stratégies énonciatives dans la presse écrite:  
à la recherche du lien avec le lecteur*

Les médias en général, et ceux de la presse écrite en particulier, constituent un domaine privilégié pour l'étude des phénomènes énonciatifs. Et ceci pour plusieurs raisons.

La première en est qu'il s'agit de discours dont les conditions de circulation sont telles qu'il serait bien astucieux celui qui réussirait à préciser quelle est la «situation d'énonciation» qui leur correspond. En vérité, dans le cas des discours sociaux *médiatisés*, de «situation d'énonciation» *il n'y en a pas*. Ce qui nous débarrasse aisément de toute tentation à procéder, dans notre analyse, par adjonction d'hypothèses *ad hoc* sur telle ou telle circonstance qui rendrait plus ou moins plausible telle ou telle interprétation proposée par l'analyste.

D'un certain point de vue, l'analyse de discours sociaux médiatisés nous met dans une situation comparable à celle que nous évoquions plus haut à propos du panneau sur lequel est écrit «Défense d'entrer» ou «Chien méchant»: il s'agit d'une production adressée à *quiconque* pourrait se trouver en situation de réception. Et pourtant, ce quiconque est loin ici d'être un destinataire anonyme: il s'agit de construire un co-énonciateur bien déterminé, à qui l'on fera prendre en charge des opérations très complexes et à qui l'on prêtera des intentions, des besoins, des intérêts et une identité bien précise. De l'exactitude de cette construction imaginaire du co-énonciateur (c'est-à-dire, de la correspondance entre cette image du destinataire, d'un côté, et des acteurs sociaux qui se mettront en situation de lecture, de l'autre) dépend la survie du discours lui-même, du journal. Si je me suis trompé en attribuant à mon co-énonciateur une appréciation de mon chien comme étant «méchant», je serai vraisemblablement cambriolé. Si le magazine ne réussit pas à trouver les destinataires qui acceptent l'image que le magazine leur propose d'eux-mêmes, il ne sera pas acheté.

Cet enjeu est d'autant plus important que dans chacun de ses

secteurs (information, presse féminine dite «généraliste», revues spécialisées, etc.) la presse connaît une concurrence extrêmement forte entre les titres, qui se disputent le «bon lecteur». Or, chaque «genre» de la presse se définit d'abord par une thématique qui lui est propre; la presse mensuelle féminine dite «de haut de gamme», par exemple, parle essentiellement de trois choses: mode, beauté, cuisine. Autrement dit, nous avons affaire, dans chaque secteur, à une pluralité de titres qui se disputent des lecteurs que l'on sait par ailleurs intéressés à peu près par les mêmes sujets. Ce n'est pas tout: non seulement les mensuels féminins abordent tous à peu près les mêmes rubriques, mais en plus, pour des raisons qui tiennent à leur articulation étroite à l'univers de la consommation et à ses rythmes saisonniers, à l'intérieur de ces rubriques ils parleront *des mêmes choses au même moment*: les vacances, les fêtes, le blanc, la cuisine d'été, la rentrée scolaire, etc.

Cet aspect des conditions de production des discours de la presse écrite a une conséquence fondamentale: ce n'est pas sur le plan du *dictum* que ces titres pourront se différencier les uns des autres. La spécificité d'un titre vis-à-vis de ses concurrents (et, par conséquent, ses chances de trouver ses «bons lecteurs» et de les fidéliser), ne peut se construire que sur le plan du *modus*, de la stratégie énonciative.

Etonnante richesse, pour le théoricien de l'énonciation, que celle de la presse écrite: chacun de ses secteurs est en fait une panoplie de stratégies énonciatives prenant en charge un même ensemble de thèmes. Les variations permettant de cerner les opérations qui nous intéressent, point besoin de les imaginer: elles sont là, elles font système, elles nous interpellent depuis n'importe quel kiosque à journaux.

Prenons un premier exemple simple, en nous bornant à la matière linguistique: un titre retrouvé en couverture du magazine *Marie-France*.

#### (a) Préparez calmement leur rentrée

Dans un cas comme celui-ci, il est important de distinguer ce qui est de l'ordre du pré-construit correspondant au genre (mensuel féminin «haut de gamme») et ce qui est propre à la stratégie énonciative du titre (en l'occurrence *Marie-France*) c'est-à-dire, ce qui renvoie à la manière spécifique que ce dernier utilise pour moduler la relation inter-sujets. Dans la première catégorie nous pouvons placer les éléments suivants:

- le co-énonciateur est une femme;
- elle a des enfants;
- tout ce qui peut l'aider à faire face à la situation de la rentrée scolaire l'intéresse;
- l'énonciateur connaît les soucis de son destinataire et développe à son égard une activité de *conseil*.

Autrement dit, si nous postulons que (a) = «Il est bon de préparer calmement la rentrée scolaire des enfants», nous ne touchons pas encore à la spécificité de la stratégie attestée dans (a). Cette équivalence exprime plutôt un «noyau» commun à plusieurs titres de la presse féminine généraliste, noyau que l'on pourrait décrire comme un jugement appréciatif qui est déjà inter-subjectif, c'est-à-dire, partagé par l'énonciateur et son co-énonciateur. Au-delà de ce noyau, la spécificité de (a) réside dans son caractère de Modalité-4: interpellation explicite, marquée par la deuxième personne et la forme verbale impérative. Ce que (a) énonce c'est ce qu'il annonce: non pas qu'il est *souhaitable* de préparer calmement la rentrée scolaire des enfants (modalité appréciative qui exprime une valeur partagée entre l'énonciateur et le destinataire), mais que cela est *possible* (Modalité-2) et que l'on trouvera à l'intérieur du magazine les recettes pour y réussir. Dans ce contexte, on le voit, l'*injonctif* renvoie d'une part à de l'*appréciatif inter-subjectif*, d'autre part à une modalisation du contenu propositionnel (modalisé comme *possible*) et, enfin, à du *descriptif* énoncé par ailleurs, car l'interpellation ne se justifie en tant que telle que parce que l'énonciateur lui-même, en donnant au destinataire un conseil, s'engage par la même occasion à lui fournir les moyens de suivre ce dernier. Ce faisceau d'opérations de modalisation fait partie de ce que nous pouvons appeler, dans le contexte précis du genre que nous avons pris comme exemple, *la stratégie de la distance pédagogique*.

(b) Enfants: celles qui préparent la rentrée dans le calme

Dans (b) nous avons affaire à une stratégie différente. L'apposition d'un élément («Enfants») qui prend en charge une opération métalinguistique de classement portant sur l'expression qui suit, produit par conséquent une restriction dans la pertinence de l'*énonciation* de cette expression (= ce qui suit touche aux enfants et donc, concerne peut-être seulement celles qui en ont). Par comparaison avec (a), on peut constater qu'il n'y a aucune marque d'interpellation: les femmes en question sont construites

à la troisième personne. Ceci implique que la possibilité est laissée au destinataire soit de ne pas se considérer personnellement concerné par le texte ainsi annoncé en couverture, soit d'adopter à son égard une attitude qui reviendrait à attribuer à son énonciateur une modalisation de type M-1, et au texte en question un statut relevant par conséquent du descriptif et non pas de l'injonction-conseil. Par cette manœuvre qui consiste à ne pas définir le destinataire comme directement concerné par ce qui est énoncé, l'énonciateur évite du même coup toute hypothèse d'un jugement appréciatif partagé (comme c'était le cas dans (a)): «celles qui préparent la rentrée des enfants dans le calme» peuvent aussi bien être un exemple à imiter... qu'un sujet de curiosité. Nous avons affaire ici à une stratégie de *distance non pédagogique*.

(c) Rentrée des enfants: elle est calme, moi non plus

Sous la forme (c), notre titrage renvoie à une stratégie énonciative très différente des deux variations précédentes. Nous avons, tout d'abord, une opération métalinguistique qui joue le rôle d'une rubrique: «Rentrée des enfants». Est-ce le même énonciateur qui prend en charge la deuxième partie du titre? Le problème est posé par l'opération anaphorique contenue dans le nom («Elle»): cette opération, porte-t-elle sur «Rentrée»? On pourrait penser que la relation co-référentielle entre «Rentrée» et «Elle» est évidente. Pourtant, la question est pertinente dans la mesure où, de par sa forme, cette deuxième partie de (c) instaure une relation entre «Elle» et «moi»: ce dernier élément étant une marque énonciative à la première personne, on pourrait penser que «Elle» renvoie aussi à un sujet co-énonciateur (féminin) qui semble lui aussi (ou lui non plus?) envisager calmement la rentrée des enfants.

Jusqu'ici, nous avons deux lectures possibles de (c). Selon la première, «elle» est une reprise anaphorique de «Rentrée», relation co-référentielle marquée par les deux points, qui expriment le lien métalinguistique entre les deux parties du titre, en soulignant que ce qui suit les deux points concerne précisément la rentrée. Qui est donc, dans ce cas, celui qui dit «moi non plus»? Vraisemblablement, le co-énonciateur, qui prendrait en charge ainsi une sorte de réponse ironique au calme affirmé par le premier énonciateur à propos de la rentrée. Dans cette lecture, il y aurait un changement d'énonciateur situé après la virgule qui suit le terme «calme».

Selon la deuxième lecture, qui consisterait à dire que «elle» et «moi» désignent l'attitude de deux personnes (dont le co-énonciateur) à l'égard de la rentrée des enfants — prétendument calme —, la rupture énonciative se produit entre la rubrique («Rentrée des enfants») et la deuxième partie du titre («Elle est calme, moi non plus»). On peut renforcer cette lecture (c'est-à-dire, *augmenter l'ambiguïté de l'opération anaphorique contenue dans «elle»*) par des procédés qui concernent, non pas les éléments linguistiques, mais le niveau de *la mise en page*. Si nous disposons autrement, en effet, les deux parties de (c) en instaurant entre elles une relation titre/sous-titre, cette deuxième lecture devient plus plausible:

**(c') RENTRÉE DES ENFANTS**

Elle est calme, moi non plus

Le détachement entre les deux parties peut être accentué, bien entendu, au-delà d'une différence de typographie et de dimension des lettres, par des indicateurs complémentaires comme la couleur. Plus on dissocie les deux unités (autrement dit, plus on en fait *deux titres différents*, plus la relation co-référentielle possible entre «Rentrée» et «elle» devient floue. A noter que dans (c') nous avons accentué la rupture entre les deux parties en éliminant les deux points et en commençant la deuxième unité par une lettre capitale. Ce qui implique un blanc sémantique entre les deux parties comparable au point, même si ce dernier n'est pas marqué.

Comment choisir entre ces deux lectures? A partir du seul titre (c) il est sans doute impossible de trancher. Mais en étudiant un support de presse donné, il faut aller voir d'autres titres: *la place du co-énonciateur ne se construit, dans la presse, que par récurrence de certaines opérations qui s'avèrent systématiques et qui ont ainsi le statut d'une véritable stratégie*. La plausibilité de la deuxième lecture se renforce si nous trouvons d'autres ensembles titre/sous-titre où le changement de l'énonciateur au co-énonciateur est plus clairement signifié qu'en (c):

**(d) Non, c'est non!**

Alors pourquoi vous dites oui?

**(e) Je l'aime mais je le trompe**

Comment perdre cette sale habitude

Dans ces deux cas, le changement d'énonciateur entre le titre et le sous-titre est clair. Dans (d) l'effet est obtenu surtout par le

pronom à la deuxième personne («vous») dans le sous-titre, qui sert à interroger l'énonciateur qui a parlé dans le titre. Le jeu entre le «non» et le «oui» construisant un véritable dialogue entre ces énonciateurs. Dans (e) le co-énonciateur parle à la première personne, et dans le sous-titre l'énonciateur-conseil réagit à l'aveu du co-énonciateur. A noter la prise en charge, par l'énonciateur-conseil, d'une Modalité-3 appréciative («cette sale habitude») qui, dans ce contexte «dialogique», revient à attribuer *aussi* à l'énonciation contenue dans le titre («Je l'aime mais je le trompe») un statut appréciatif implicite de regret, voire d'«auto-critique». Ce qui construit ladite appréciation («sale habitude») comme partagée entre l'énonciateur et le co-énonciateur: nous sommes donc bien, encore une fois, dans le deuxième tour de la came des modalités: ici, les Modalités-3, appréciatives, *sont déjà inter-subjectives*. Ce type d'opération est caractéristique d'un autre mode de discours dans le domaine des mensuels féminins, mode que nous désignerons, par opposition aux stratégies de distance, comme *stratégie de la complicité*.

Dans le discours de la distance pédagogique le destinataire peut être interpellé, mais il ne parle jamais à la première personne. C'est le cas de supports comme *Marie-France*. Sous sa forme la plus stricte, tous les titrages en couverture sont construits sous le mode impersonnel (fig. 1). L'énonciateur ordonne son propre discours par un classement en rubriques fortement marquées. Il indique, par des variations dans l'importance typographique des titres, que certains d'entre eux sont plus importants que d'autres. Il pose des questions à la troisième personne auxquelles il répondra à l'intérieur du magazine. Il quantifie. L'image qu'il montre en couverture est *motivée*: dans *Marie-France* le mannequin n'est pas lieu d'identification pour le destinataire, mais support de mode: on voit bien les vêtements portés, et l'image est toujours articulée au texte; dans notre exemple, c'est par les «10 chemises» que passe cette articulation. En même temps, les vêtements portés disent toujours la saison. Cet ensemble d'opérations énonciatives construisent un univers de discours rationnel.

Dans le discours de la complicité, le destinataire est construit comme le co-énonciateur qui prend souvent la parole à la première personne, et la communauté de valeurs partagées entre énonciateur et co-énonciateur s'institue à travers leur dialogue. C'est le cas de supports comme *Cosmopolitan* et *Biba*. Dans le cas de *Cosmopolitan* (fig. 2 et 3) et à la différence de *Biba*, l'image en couverture n'est pas un lieu d'identification pour le destinataire,



Fig. 1

mais elle n'est pas non plus support de mode: le gros plan du visage indique bien que les vêtements portés n'ont pas d'importance, et d'ailleurs on a du mal à les voir: des titres et de sous-titres nombreux, en petits caractères, envahissent l'image. C'est dans ce fouillis textuel que la complicité se construit par des opé-

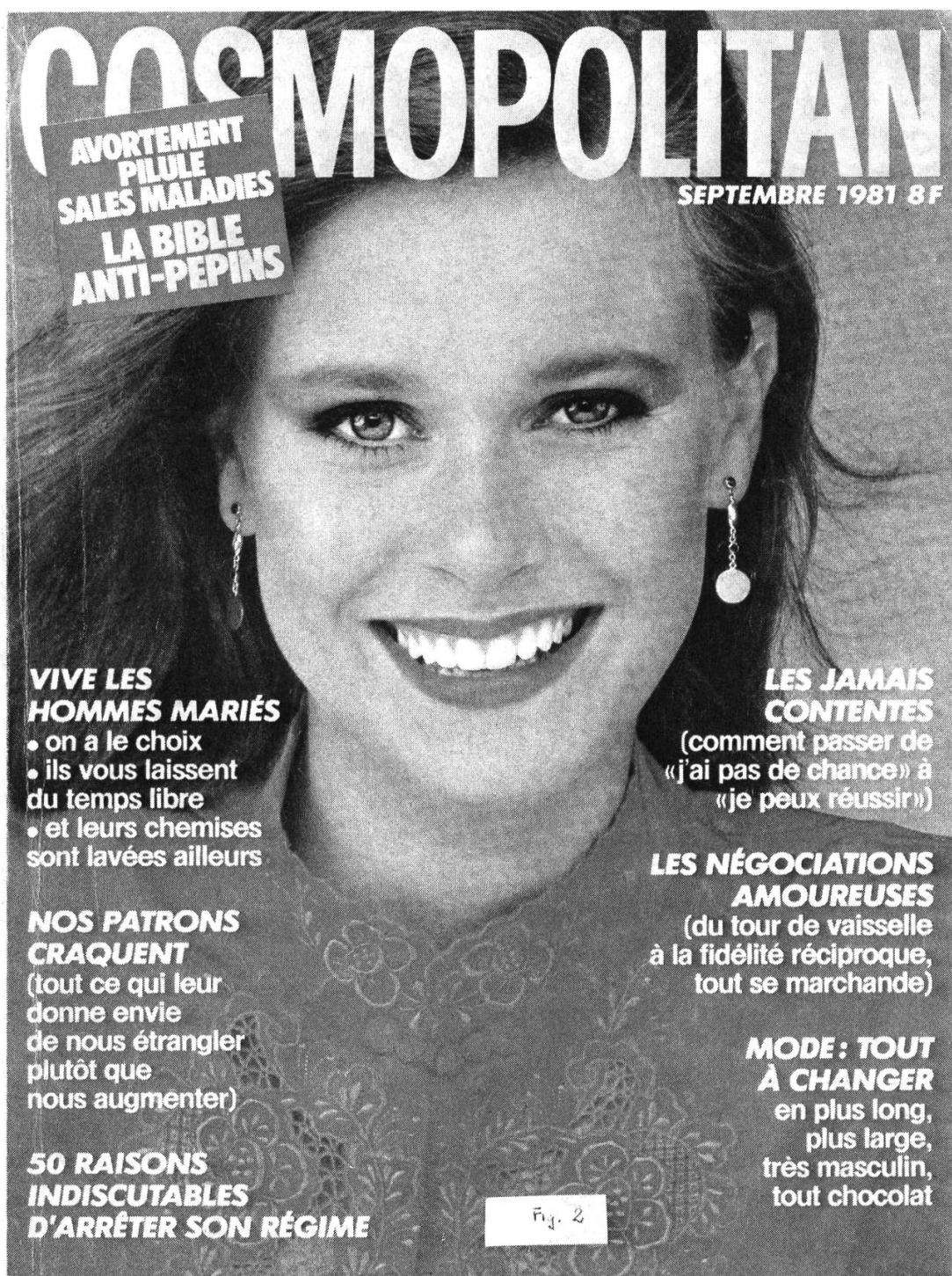


Fig. 2

rations énonciatives portant sur un sociolecte caractéristique. Dans *Cosmopolitan* les images de couverture sont interchangeables: elles ne disent pas systématiquement les saisons de l'année. Et parmi les nombreux titres, aucun n'est articulé à l'image. Ni

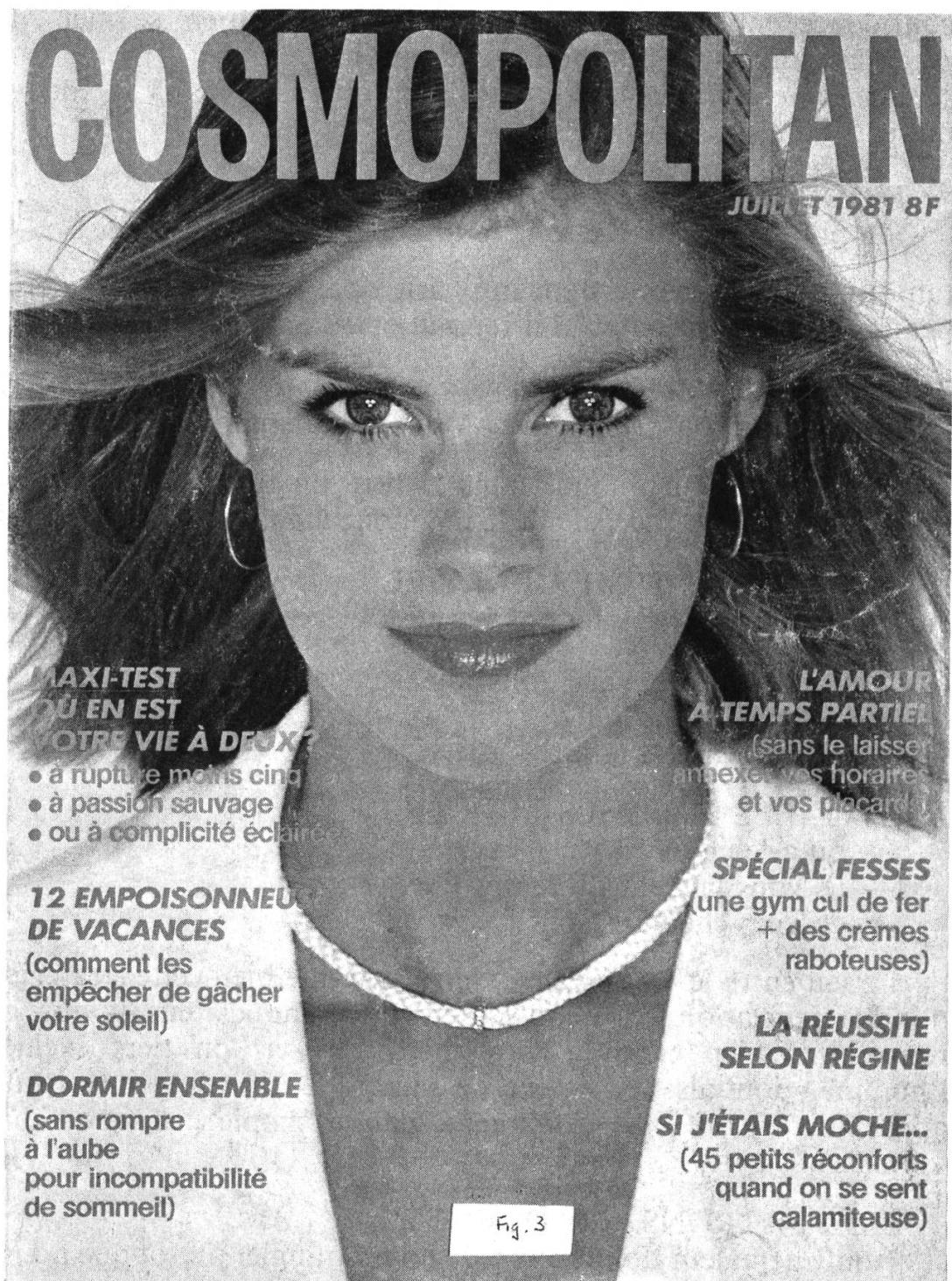


Fig. 3

représentation de la lectrice ni mannequin de mode, cette image est *le logotype de la marque «Cosmopolitan»*.

Dans le dispositif /titre/sous-titre/, où les parenthèses renfermant la deuxième unité donnent à cette dernière le statut de la

confidence entre «copines», la relation inter-sujets se met en place, au travers de nombreuses variations.

Tantôt c'est le même énonciateur qui parle dans les deux unités:

**MODE: TOUT À CHANGER**

(en plus long, plus large, très masculin, tout chocolat)

tantôt c'est le co-énonciateur qui parle dans le titre à la première personne, et l'énonciateur lui répond entre parenthèses:

**SI J'ÉTAIS MOCHE...**

(45 petits réconforts quand on se sent calamiteuse)

tantôt l'énonciateur énonce dans le titre un thème sous forme impersonnelle, en interpellant le co-énonciateur en sous-titre:

**L'AMOUR À TEMPS PARTIEL**

(sans le laisser annexer vos horaires et vos placards)

L'ensemble de ces variations construit ce qu'on pourrait appeler le *synchrétisme d'un discours commun*, d'un sociolecte où s'achève l'identification inter-sujets.

**VIVE LES HOMMES MARIÉS**

- on a le choix
- ils vous laissent du temps libre
- et leurs chemises sont lavées ailleurs

Le jeu entre le «on» et le «vous» exprime bien cette stratégie d'indifférenciation entre énonciateur et co-énonciateur — qui se retrouvent, bien entendu, complices vis-à-vis du tiers exclu, l'homme, dont ils ne cessent de parler. Le synchrétisme peut apparaître encore plus clairement, par la simple utilisation du «nous» inclusif:

**NOS PATRONS CRAQUENT**

(tout ce qui leur donne envie de nous étrangler plutôt que nous augmenter)

Dans la stratégie pédagogique à la manière de *Marie-France*, la transmission du savoir pratique implique que l'énonciateur et le destinataire sont *différents* l'un de l'autre, et le discours du magazine *tient le co-énonciateur à distance*. Dans la stratégie de la complicité à la manière de *Cosmopolitan*, énonciateur et destinataire

se ressemblent: ils partagent un *style de vie*. Dans et par un certain discours, en somme, ils se confondent.

\* \* \*

Que conclure de cette analyse de «textes», en fonction du point de vue que nous avons esquissé dans notre première partie?

Dans la mesure où toute analyse de textes est une interprétation, il nous semble tout d'abord qu'une lecture mettant en évidence les relations que le discours construit entre énonciateur et co-énonciateur est une voie pour le dépassement du traitement statique propre aux analyses de contenu traditionnelles.

Deuxièmement, dans le cas de la presse écrite, ces relations traduisent des ancrages structuraux stables entre les stratégies énonciatives à l'intérieur d'un certain «genre» (en l'occurrence la presse féminine dite «généraliste») et les conditions de production-circulation-reconnaissance des discours en question au sein de la société. Ce sont donc les critères touchant à la constitution du corpus qui permettent à la fois de repérer les stratégies récurrentes et d'en rendre compte par rapport aux lectorats qu'«il s'agit d'atteindre».

Troisièmement et par conséquent, cette approche ne se limite pas à poser des conditions générales de fonctionnement; elle *balaye* les modalités de l'ancrage de l'activité énonciative en dégageant des *formes* linguistiques réglées par les *habitus* de chaque langue et saisies à un moment précis. Pour preuve, les interprétations que nous avons données des pronoms personnels, en particulier l'usage du «on» dans les couvertures des magazines, mais aussi les jeux de mots, les glissements de sens, produits en visant la mise en place du lien entre l'énonciateur et de destinataire.

Quatrièmement, le domaine du linguistique pur ne peut pas primer dans l'analyse des discours sociaux. La compréhension du fonctionnement des médias se joue dans l'entrelacement des objets et des approches. Au texte linguistique et à l'image, dont les relations sont multiples et complexes, s'ajoute la mise-en-page, agissant comme une contrainte due à la matière même de la presse écrite. Ainsi donc une méthode unique ne peut aborder ce produit à la fois éphémère et hétérogène, soumis pourtant à des règles rigoureuses de construction. La procédure qui consiste à poser d'emblée la relation de co-énonciation ouvre une voie que nous pensons fructueuse: elle est la clé de voûte de l'analyse métalinguistique. Et le travail sur les discours sociaux nous fournit, au

fil des analyses, des critères pour juger de la puissance théorique et empirique des modèles linguistiques dans le traitement de ces objets complexes: qui dit analyse méta-linguistique dit mise en place des modèles d'opérations cognitives. C'est ce passage à un niveau méta-linguistique qui doit nous permettre de modéliser des compositions d'opérations hétérogènes tout en préservant la cohérence et l'homogénéité de la démarche. C'est l'enjeu d'une théorie *non empiriste* de l'énonciation.

Sophie FISHER

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.

Eliséo VÉRON

Université de Paris I et SORGEM.

#### NOTES

<sup>1</sup> Sur ces trois niveaux de fonctionnement voir E. Véron, *Production de sens. Fragments d'une sociosémiose*, Thèse d'Etat, Université de Paris VIII, 1985 (à paraître en 1987).

<sup>2</sup> Sophie Fisher et Eliséo Véron, «Baranne est une crème», *Communications*, 20 (1973), pp. 160-181.

<sup>3</sup> Eliséo Véron, «Matière linguistique et analyse des discours. Pièce à conviction», *Langage et Société*, n° 28, juin 1984, fascicule II, pp. 91-109.

<sup>4</sup> Antoine Culoli, *Notes du séminaire de DEA 1983-84*, Poitiers, 1985.

<sup>5</sup> Voir J. J. Franckel et Sophie Fisher, «Conditions d'énonciation et pratiques langagières», dans S. Fisher et J. J. Franckel (eds.) *Linguistique, énonciation. Aspects et détermination*, Paris, Edition de l'EHESS, 1983, pp. 5-18.

<sup>6</sup> A. Culoli, «A propos du traitement formel du langage», dans A. Culoli, C. Fuchs, M. Pêcheux, *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*, Document du CLQ, n° 7, 1970.

<sup>7</sup> A. Culoli, *Notes du séminaire de DEA 1983-84*, op. cit. Les pages données entre parenthèses renvoient à ce texte.

<sup>8</sup> Cf. E. Véron, «Quand lire, c'est faire: l'énonciation dans le discours de la presse écrite», *Sémiotique II*, Paris, IREP, 1984, pp. 33-56 et «L'analyse du contrat de lecture: une nouvelle méthode pour les études de positionnements des supports presse», *Les médias. Expériences, recherches actuelles, applications*, Paris, IREP, 1985, pp. 203-230.

S. F. et E. V.